



Cahier des charges

Bière



Produits concernés

Les bières issues de brasseries de la Région Occitanie.

Fonctionnement général du cahier des charges

Pour bénéficier de la marque « Sud de France », le produit doit :

- ETAPE 1: Obligatoirement valider l'ensemble critères de niveau 1. Ces critères garantissent l'origine régionale du produit.
- ETAPE 2 : Le produit est sous SIQO (Signe Officiel de Qualité et d'Origine) ou le produit doit valider au moins 1 critère d'importance Majeur.

Lecture du cahier des charges

Chaque critère est formulé sous forme de question avec plusieurs réponses possibles. Seules les réponses figurant en gras permettent de valider le critère.

Cahier des charges SIQO Bières

Section	Critère	Séquence	Questions	Informations complémentaires	Réponses
1. Critères obligatoires					
Origine	obl	1	Le siège social de l'entreprise se situe-t-il en Occitanie ?		Oui ; Non
Origine	obl	2	Les sites de brassage du moût, de fermentation, de conditionnement et de stockage sont-ils situés en Occitanie ?		Oui ; Non
Origine	obl	3	Les autres ingrédients (hors houblon et malt) et épices entrant dans la composition des bières sont-ils issus de l'Occitanie ?	Dès lors que la production est présente en Région, l'origine Occitanie est obligatoire.	Oui ; Non concerné ; Non
Origine	obl	4	La bière a-t-elle été produite, transformée, embouteillée et commercialisée par le brasseur lui-même ?	<p>Pour les bières brassées à façon, une dérogation est possible, dans la mesure où le recours au façonnage est temporaire, et vise à accompagner le démarrage d'une nouvelle activité.</p> <p>L'adhérent doit mentionner sur les bières brassées à façon, le lieu de production de sorte à fournir une information transparente pour le consommateur.</p> <p>La dérogation sera alors accordée pour trois ans. Lors du renouvellement de l'adhésion, le brasseur devra avoir investi dans son propre matériel de brassage pour pouvoir réadhérer.</p>	Oui ; Non

Origine	obl	5	Le brasseur a-t-il un statut professionnel ?	Entreprise inscrite au registre de la CMA, CCI ou MSA sur un des codes APE suivants : > 1105Z: Fabrication de bières > ou correspondant à la une activité agricole (catégorie 1-Culture et production animale)	Oui ; Non
Produit sous signe Officiel de Qualite et d'Origine	siqo	7	Votre produit dispose -t-il d'un des signes officiels de qualité et d'origine suivant ?		AB Autres Aucun

Cahier des charges Bières sans SIQO

Section	Critère	Séquence	Questions	Informations complémentaires	Réponses
1. Critères obligatoires					
Origine	obl	1	Le siège social de l'entreprise se situe-t-il en Occitanie ?		Oui ; Non
Origine	obl	2	Les sites de brassage du moût, de fermentation, de conditionnement et de stockage sont-ils situés en Occitanie ?		Oui ; Non
Origine	obl	3	Les autres ingrédients (hors houblon et malt) et épices entrant dans la composition des bières sont-ils issus de l'Occitanie ?	Dès lors que la production est présente en Région, l'origine Occitanie est obligatoire.	Oui ; Non concerné ; Non

Origine	obl	4	La bière a-t-elle été produite, transformée, embouteillée et commercialisée par le brasseur lui-même ?	<p>Pour les bières brassées à façon, une dérogation est possible, dans la mesure où le recours au façonnage est temporaire, et vise à accompagner le démarrage d'une nouvelle activité.</p> <p>L'adhérent doit mentionner sur les bières brassées à façon, le lieu de production de sorte à fournir une information transparente pour le consommateur.</p> <p>La dérogation sera alors accordée pour trois ans. Lors du renouvellement de l'adhésion, le brasseur devra avoir investi dans son propre matériel de brassage pour pouvoir réadhérer.</p>	Oui ; Non
Origine	obl	5	Le brasseur a-t-il un statut professionnel ?	<p>Entreprise inscrite au registre de la CMA, CCI ou MSA sur un des codes APE suivants :</p> <p>> 1105Z: Fabrication de bières > ou correspondant à la une activité agricole (catégorie 1-Culture et production animale)</p>	Oui ; Non
2. Critères d'engagement - Valider au moins 4 critères.					
Origine	majeur	6	<p>Le malt est-il issu de céréales cultivées en Occitanie ?</p> <p>Les parcelles limitrophes à l'Occitanie et continues à l'exploitation sont possibles</p>	C'est-à-dire issu d'une parcelle située en Occitanie.	Oui ; Non
Origine	majeur	7	La malterie est-elle située en Occitanie ?		Oui ; Non

Origine	majeur	8	Le houblon est-il cultivé en Occitanie ?	C'est-à-dire issu d'une parcelle située en Occitanie.	Oui ; Non
Critère différenciant hors siqo	majeur	9	La brasserie a-t-elle recours à la filière de emploi des bouteilles ?		Oui ; Non
Critère différenciant hors siqo	majeur	10	La brasserie a-t-elle recours au emploi des fûts ?		Oui ; Non
Critère différenciant hors siqo	majeur	11	Disposez-vous d'une des certifications environnementales suivantes?	On entend par certification environnementale les démarches reconnues par le ministère de l'agriculture	Nature et Progrés HVE Autres Non
Critère différenciant hors siqo	majeur	12	Quelle distinction votre produit a-t-il déjà obtenu parmi les suivantes ?	Si le packaging de votre produit a obtenu une distinction d'innovation choisissez la mention "Autre". Lors des contrôles, la réponse "Autre" devra être précisée et justifiée.	Concours Général Agricole Concours Millésime Bio France Bières Challenge Fourquets Concours de Lyon World Beer Cup The international Brewing Awards Brussels Beer Challenge European Beer Star Frankfurt International Beer Trophy International Craft Beer Award World Beer Awards International Beer Challenge Australian International Beer Awards Autre concours nécessitant une dégustation Aucune

Critère différenciant hors siqo	majeur	13	La brasserie crée-t-elle des emplois sur le territoire au-delà du porteur de projet ?		Oui ; Non
Critère différenciant hors siqo	majeur	14	Les matières sèches proviennent-elles pour tout ou partie d'un fournisseur ou fabricant d'Occitanie ?	cartons, étiquettes, bouteilles, etc.	Oui ; Non

Durant des trois années d'adhésion, la brasserie s'engage à mettre en œuvre une démarche progressive de relocalisation de ses approvisionnements en malt issu de céréales cultivées en Occitanie.